Préjugés, frustration et racisme policiers

DISCRIMINATIONS Partout dans le monde, la foule se soulève contre le racisme et les violences policières. En Suisse aussi, où la question du profilage racial a ressurgi. Pour les experts, si l'institution policière reflète un racisme présent dans toute la société, elle n'en est pas moins un exhausteur problématique

Manifestation contre le racisme à Lausanne. *(OLIVIER VOGELSANG)*

MARION POLICE
@marion_902

Le torse plaqué contre une voiture de police, les mains dans le dos, Béni Ngonde entend ces mots de l'agent: «Sale nègre.» Il avait 15 ans. Une plainte de voisins pour un volume sonore trop élevé avait mené deux policiers jusqu'au domicile familial en banlieue fribourgeoise, et l'affaire avait tourné au contrôle général d'identité assorti de quelques joutes verbales avec l'un des frères aînés. Lui et Béni avaient été emmenés au poste. Béni Ngonde a désormais 27 ans, il est éducateur et n'a jamais oublié le visage du représentant des forces de l'ordre. «J'use de stratégies dans l'espace public, je sais que je dois éviter certains endroits à certaines heures si je ne veux pas être contrôlé. Et si ça arrive, j'ai appris à me taire.» Aujourd'hui, il a décidé de parler et milite au sein du collectif antiraciste suisse A qui le tour? «On ne veut pas transmettre cette angoisse à nos enfants», souffle-t-il.

Si ce témoignage illustre une expérience violente, la discrimination en raison de la couleur de peau ou du faciès, elle, prend des formes bien plus insidieuses au sein des corps de police. Et plus fréquentes. La mort de George Floyd aux Etats-Unis a levé une vague de soutien, mais aussi de révolte dans de nombreux pays, y compris en Suisse. Les témoignages de contrôles d'identité répétés, de comportements déplacés à l'endroit des personnes racisées émergent dans les médias… Mais pas seulement. L'ex-policier lausannois Andréas Janin, par exemple, a pris la parole dans l'émission *Forum* de la RTS pour dénoncer les attitudes déplorables de certains de ses anciens collègues.

Culture du soupçon

«Il y a beaucoup à dire», soupire David Pichonnaz, sociologue des groupes professionnels et du travail à la HES-SO Valais. En 2017, il a publié *Devenir policiers. Une socialisation professionnelle en contrastes* (Ed. Antipodes) qui synthétise six années d'enquête durant lesquelles il a suivi une vingtaine de recrues jusqu'à leur entrée dans la profession et mené de nombreux entretiens parmi les corps policiers de toute la Suisse romande. «Il existe une culture du soupçon à l'égard des personnes immigrées, et le profilage racial est souvent considéré comme un outil légitime. Fouiller quelqu'un sur la base de sa couleur de peau n'est pas toujours perçu comme problématique. Tous les policiers ne partagent pas cette culture du soupçon, mais elle est plutôt dominante et ce n'est pas évident d'y résister. Dans les médias, on parle en priorité des cas de violence extrême, alors qu'il existe des mauvais traitements ou du harcèlement au quotidien envers certaines populations», résume-t-il.

Frédéric Maillard, analyste institutionnel et prévisionniste de polices, n'a de cesse de répéter qu'une partie du trouble réside dans le manque de formation et de sensibilisation: «Durant neuf ans, j'ai conceptualisé le module «Droits humains et éthique» instauré depuis la création du brevet fédéral de policier en 2004. J'ai eu le temps d'en évaluer l'impact et l'efficience. Le problème, c'est que, sur le total de la formation, cela représente seulement 1% des heures enseignées. Et ce cours ne s'est pas étoffé avec l'année supplémentaire qui vient d'être ajoutée en formation initiale. Il est donc impératif de compenser les manquements avec de la formation continue», souligne-t-il. Pour rappel, le cursus pour devenir policier, en Suisse, dure vingt-quatre mois – contre douze précédemment. «C'est beaucoup trop court pour un métier aussi complexe. Or, on sait que comprendre la complexité des phénomènes amène davantage d'empathie», commente David Pichonnaz.

Des états de stress intenses qui inhibent l'empathie

A ce jour, quelques initiatives ont été prises pour mieux sensibiliser les agents au risque de discrimination raciale, mais rien d'institutionnalisé. A Crans-Montana, par exemple, les policiers municipaux dispensent des cours à l'école hôtelière Les Roches, qui accueille des étudiants de multiples nationalités. Le principe est d'expliquer à ces derniers comment fonctionne la police en Suisse, mais aussi de favoriser le dialogue avec les agents, les sensibiliser à l'interculturalité. «Le contact avec les étudiants dans la rue est devenu beaucoup plus calme des deux côtés. Mes agents ne comprenaient pas forcément quand certains étudiants s'enfuyaient par crainte d'être frappés, ils pensaient qu'ils esquivaient et cela pouvait les énerver», relate Yves Sauvain, le commandant.

«On ne nous formate pas pour être racistes, mais on ne nous aide pas à ne pas le devenir.» Ce sont les mots d'une ex-policière vaudoise qui témoigne sous le couvert de l'anonymat. En six ans d'exercice, dont une bonne partie passée à Police Secours, Chloé* a assisté à certaines dérives, et y a aussi pris part. «On ne te dira jamais «il faut faire ça», mais durant un contrôle, si je me montrais sympa avec un Noir, les autres remettaient en doute ma loyauté. Je n'ai jamais tabassé personne, moi, mais mal parlé, oui. C'est vrai aussi que c'est insupportable: dans le cas du deal de rue, ce sont toujours les mêmes qu'on contrôle et ils en rient. On n'en peut plus, et on ne peut pas en parler. Alors ça devient normal d'agir comme ça.»

La force de la répétition, la frustration, le silence… Des éléments qui, combinés, peuvent mener à discriminer certains groupes de population. «On les envoie beaucoup exécuter des tâches insatisfaisantes, car ce qu'ils font – comme courir après les dealers – est voué à l'échec. Cela amène de la frustration», analyse David Pichonnaz. «Ils sont en première ligne et leur regard se transforme au fil des interventions. A force de ne voir qu'une partie de la population, les situations détériorées se répètent et le cerveau cherche à catégoriser les choses pour maîtriser, contrôler», explique Noelia Miguel, psychologue indépendante qui a travaillé au sein de la police cantonale vaudoise comme psychologue d'urgence.

> **«Si je me montrais sympa avec un Noir, les autres remettaient en doute ma loyauté»**
> UNE EX-POLICIÈRE VAUDOISE

La spécialiste décrit les états de stress intense qui ont pour effet de «couper» l'individu de ses émotions: un phénomène positif pour affronter certains dangers, mais qui inhibe l'empathie, ouvrant la porte aux raccourcis. «Il faudrait ensuite prendre du recul. Or, ils n'ont pas d'espace de réflexion dédié. En somme, le profilage racial n'est pas enseigné, mais il n'est pas traité», pointe-t-elle.

Les experts s'accordent donc pour dire que l'institution policière telle qu'elle est structurée, avec son fonctionnement fortement hiérarchisé, des situations répétitives et l'absence d'espace de réflexion sur ses propres pratiques, ne crée pas le racisme chez ses membres mais contribue à développer ou renforcer des préjugés, parfois préexistants. «La police est aussi le reflet de la société», ajoute le chef de la police de Crans-Montana. Cet avis est partagé par Claudia Wilopo et Tino Plümecke, respectivement anthropologue culturelle à l'Université de Bâle et sociologue à l'Université Albert-Ludwig de Freiburg, en Allemagne, membres d'un collectif de recherche sur le profilage racial.

En 2019, ils ont publié avec d'autres chercheurs un livre enquête sur cette pratique discriminante en Suisse et en Allemagne. «Il y a un gros besoin de reconnaître que dans notre pays, comme dans tout autre, nous vivons un racisme structurel et institutionnel. […] Mais le racisme au sein de la police est plus dérangeant que pour tout autre individu ou pour toute autre institution, car il s'agit d'une autorité qui détient beaucoup de pouvoir», décrit le duo. Et notamment celui de faire mal. Yves Sauvain abonde dans leur sens: «Un mauvais policier peut faire plus de dégâts qu'un mauvais boulanger. C'est important pour moi de dire qu'on peut rencontrer des problèmes, et lorsqu'il y en a, qu'il faut les saisir à bras-le-corps. Le monde policier est un microcosme à part où l'on a du mal à accepter les remarques extérieures, à se remettre en question. Je ne désespère pas que cela évolue.»

*Prénom d'emprunt

«L'idée qu'une personne noire n'est a priori pas Suisse perdure»

RACISME L'analyse d'Anne Lavanchy, professeure associée à la Haute école de travail social de Genève et autrice de «Taire la race pour produire une société incolore?»

PROPOS RECUEILLIS PAR FLORIAN DELAFOI
@FlorianDel

INTERVIEW

Plusieurs manifestations ont dénoncé le racisme en Suisse. Sur quoi repose cette colère? L'expression de cette colère souligne la présence dans la société d'un système de différenciation et de hiérarchisation racialisé. C'est un système invisible pour les personnes qui correspondent à ce que l'on définit comme la norme, en l'occurrence celles dont la peau est considérée comme blanche. En revanche, il est visible, parce que expérimenté quotidiennement, pour les individus qui s'écartent de cette norme tacite. Les pratiques administratives sont révélatrices de ce système de différenciation – pas parce que les institutions seraient des réservoirs de personnes racistes mais parce que, par leurs tâches professionnelles, elles sont garantes de l'ordre.

Vous avez étudié l'exemple de l'état civil. Le mariage serait perçu comme une «brèche» dans le dispositif de contrôle de l'immigration, ce qui renforce la surveillance des futurs époux… Etudier la prise de décision dans les institutions permet de comprendre comment opère le racisme structurel. Les officiers d'état civil, qui sont notamment chargés d'identifier les demandes de mariage frauduleuses, doivent définir les motivations réelles des personnes. C'est dans leur pouvoir d'évaluation que se donne à voir le racisme structurel, un phénomène que l'on observe également avec les candidats à la naturalisation. Le regard posé sur les personnes noires par le personnel au guichet influence considérablement le traitement de leur demande. Les manifestations de ces jours soulignent l'importance de la couleur de peau dans la vie quotidienne comme un facteur de discrimination ou de privilège extrêmement fort.

Est-ce le signe d'un tabou historique? Au XIXe siècle, avec l'apparition des Etats-nations en Suisse et ailleurs en Europe, s'est développé un imaginaire romantique de la nation comme constituée d'une population homogène avec sa propre culture, sa propre langue et son propre territoire. Parallèlement, on a développé des théories sur l'existence de plusieurs races qui se distingueraient par la couleur de peau et leur continent d'origine. Malgré la déclaration de l'Unesco sur le mythe de l'existence de races humaines en 1950, ces perceptions restent présentes. L'idée qu'une personne noire n'est a priori pas Suisse perdure.

La période coloniale a-t-elle un poids dans la situation contemporaine? Economiquement et intellectuellement, la Suisse a participé à l'entreprise coloniale. Le débat actuel sur la statue du négociant neuchâtelois David de Pury, qui a construit sa fortune en investissant dans des secteurs rentables, notamment parce qu'ils utilisaient des esclaves, montre ce lien fort avec ce pan de l'histoire. Un autre aspect porte sur la présence de missionnaires suisses en Afrique, dont les récits véhiculaient des stéréotypes sur les Africains. La Suisse a également accueilli des «zoos humains», une mise en scène qui mettait littéralement derrière des grillages des autres présentés comme exotiques, différents, surprenants…

Avec ce lourd passé et le mécanisme de mise à l'écart de l'autre, l'ouverture d'un débat public vous semble-t-elle possible? Un événement tragique, la mort de George Floyd aux Etats-Unis, a ouvert un espace public pour ces discussions. L'attention médiatique est inédite en Suisse. Est-ce un feu de paille ou une possibilité de changement structurel? On peut faire une lecture pessimiste de la situation. Il y avait nettement moins de manifestants dans les rues suisses pour la mort du Nigérian Mike Ben Peter tué lors d'un contrôle policier à Lausanne que suite à la mort de Floyd. On peut se demander si l'écoute des revendications est aujourd'hui possible parce que l'on considère qu'un tel drame ne pourrait pas advenir dans notre pays, que le problème serait moins aigu chez nous, ce qui est une lecture faussée de la situation.